



Limite de candidature	06-12-2026
Mise à jour	21-10-2026
Référence	DGD MDIV 33482
Service	POLE VOIRIE - DIRECTION VOIRIE MARSEILLE
Localisation	Allauch
Contrat	Fonctionnaire et Contractuel
Expérience	1 à 3 ans
Disponibilité	1 à 3 mois
Formation	BAC
Statut	-
Fonction	M03 Chargé de réalisation de travaux voirie et réseaux divers
Date de fin	06-12-2026
Filière	Technique
Catégorie	B
Cadre d'emploi	TECHNICIENS TERRITORIAUX
Grade	-

Contexte et définition du poste

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence pilote des politiques publiques innovantes au service de ses habitants. Son action couvre des secteurs clés tels que la mobilité durable, la transition écologique, l'aménagement urbain, la solidarité sociale, la protection des plus vulnérables ainsi que le développement économique, culturel et numérique.

Elle est la plus vaste Métropole de France, regroupant 92 communes et un peu moins de 9000 agents engagés. Rejoignez-nous et contribuez à façonner l'avenir de notre collectivité dynamique et innovante !

Au sein de la Direction Voirie Bassin Est, rattachée au Secteur Étoile Sainte-Victoire Est, vous contribuez à l'exploitation, à l'entretien et à l'amélioration du patrimoine d'éclairage public de la Métropole. Basé à Allauch, vous intervenez principalement sur les communes d'Allauch, Plan-de-Cuques et Septèmes-les-Vallons, en lien avec les communes, les entreprises et les différents partenaires du territoire.

Vous serez en charge d'assurer l'organisation, le suivi et le contrôle des prestations liées à l'exploitation, à la maintenance et aux travaux du parc d'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des bornes escamotables. Vous veillerez à la bonne exécution des interventions, au suivi administratif et financier des prestations ainsi qu'à la coordination des différents acteurs concernés.

Vos missions :

- **Garantir** le bon fonctionnement des installations d'éclairage public en assurant le suivi et le contrôle des prestations de maintenance préventive et curative.
- **Piloter** les opérations de rénovation et de travaux en coordonnant les entreprises et en veillant au respect des prescriptions techniques et des règles de sécurité.
- **Assurer** le suivi administratif et financier des prestations, notamment le contrôle des devis, des factures et du budget du secteur.
- **Réaliser** des diagnostics techniques, des bilans d'activité et les analyses nécessaires à l'amélioration des installations.
- **Conseiller** les communes, les habitants et les services du territoire sur les sujets relatifs à l'éclairage public et aux équipements électriques associés.

Profil recherché

Vous êtes diplômé(e) d'un niveau Bac à Bac +2 dans les domaines de l'électricité, de l'éclairage public, des travaux publics ou des réseaux. Vous disposez du permis B et possédez idéalement les habilitations AIPR et électriques.

Vous connaissez l'environnement technique de l'éclairage public ainsi que les règles applicables en matière de commande publique et de sécurité sur la voie publique.

Vous savez assurer le suivi technique d'opérations de maintenance et de travaux, utiliser les outils bureautiques et les logiciels de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO), lire et exploiter des plans techniques et appliquer les procédures administratives liées aux marchés publics.

Vous êtes reconnu(e) pour votre autonomie, votre rigueur et votre sens de l'organisation.

Doté(e) d'un excellent relationnel et d'un fort sens du service public, vous appréciez le travail de terrain, savez prendre des initiatives et faites preuve de disponibilité pour répondre aux besoins opérationnels du service.

Informations complémentaires

Rejoignez notre collectivité !

Plus d'informations sur [le recrutement à la Métropole Aix-Marseille-Provence](#)

Des conditions de travail attractives

- Titres restaurant d'une valeur faciale de 10,50€ (après un mois de carence)
- Télétravail possible selon les missions
- Participation à la mutuelle et/ou la prévoyance labellisées / aux frais de transports / au Pass métropolitain
- Accès aux prestations délivrées par M+ : la Régie Métropolitaine d'action sociale
- Rémunération composée du traitement de base indiciaire lié au grade + prime(s) liée(s) à la fonction et à l'expérience acquise + prime de fin d'année

Collectivité conventionnée par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)

Une prise de contact ou l'envoi de vos CV et lettre de motivation par mail ne vaut pas candidature.